



Séance du conseil municipal du 11 avril 2024

COMMUNE DE BELVEZET

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel Lafont, Maire.

Etaient présents : Michel Lafont, Rodolphe Guillaumont, Catherine Domenichini, Pierre-Yves Traynard, Eric David, Catherine Dufaud, Didier Muffat-Jeandet, Laurence Caron, Mylène Desveaux

Absente excusée : Martine Eugène

Procuration : /

Secrétaire de séance : Catherine Domenichini

Date de convocation : 29 mars 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2024
Approuvé à l'unanimité
2. 017/2024 - Approbation du compte de gestion 2023
Approuvé à l'unanimité
3. 018/2024 - Approbation du compte administratif 2023
Approuvé à l'unanimité
4. 019/2024 - Fixation des taxes foncières 2024
Approuvé à l'unanimité
5. 020/2024 - Approbation du budget 2024
Approuvé à l'unanimité
6. 021/2024 - Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget 2024
Approuvé à l'unanimité
7. 022/2024 - Prime exceptionnelle du personnel communal
Approuvé à l'unanimité
8. 023/2024 – 024/2024 – 025/2024 - Attribution des subventions aux associations
Approuvé à l'unanimité

9. 026/2024 - Désignation d'un correspondant Défense (Michel Lafont)

Approuvé à l'unanimité

10. Questions et informations diverses :

- La commune a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle « Inondation » suite aux fortes pluies des 9 et 10 mars. Afin d'étayer cette demande, il est demandé aux personnes ayant subi des sinistres qu'elles souhaitent déclarer à leur assurance, de se manifester en mairie. Un communiqué va être distribué dans ce sens.
- La piste DFCI U4 (chemin des Molières) fortement endommagée par les intempéries des 9 et 10 mars, va être réparée par la communauté de communes Pays d'Uzès rapidement. Sa réfection complète est prévue en 2025.

Le Maire

Michel LAFONTE